

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY

SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°96 - 09/12/2020

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Hommage à Valéry Giscard d'Estaing



Jacques LE NAY a participé à l'hommage solennel qui s'est déroulé dans l'hémicycle le jeudi 3 décembre pour dire au revoir à Valéry GISCARD D'ESTAING. Il déclare: "Pour la vie politique française et la famille centriste en particulier, c'est une immense page qui se tourne. Nombreux ont été ses combats, en faveur de l'Europe, des droits des femmes, de la jeunesse, et aussi de la compétitivité des entreprises françaises."

Dans le Morbihan

Cérémonie du 11 novembre à Plouay

Compte tenu du contexte sanitaire, cette cérémonie s'est tenue sans public cette année. Jacques LE NAY tenait néanmoins à accomplir ce devoir mémoire « particulièrement indispensable dans



la période trouble et de perte de repères que nous vivons en ce moment »

Mise à flot de la « Lorraine », huitième frégate du programme conjoint franco-italien FREMM



Vendredi 13 novembre, après une visite à la base Forfusco (Force maritime des fusiliers marins et commandos) avec Florence PARLY, Ministre des Armées, Jacques LE NAY a assisté à la mise à l'eau de la FREMM LORRAINE avec cette dernière. Était également présents, notamment, Pierre-Eric POMMELET, Président de Naval Group et Fabrice LOHER, Maire de Lorient et Président de l'agglomération. Cette frégate multi-missions est la dixième du programme et la

huitième pour la marine nationale. Ce navire à la capacité de défense aérienne renforcée et aux équipements de haute technologie, sera livrée en 2022. La FREMM LORRAINE a nécessité 30 millions d'heures de travail. Un savoir-faire et un niveau d'excellence de NAVAL GROUP et de l'ensemble des personnels des chantiers de Lorient qui doit perdurer.

Au Sénat

Réunion constitutive de la délégation française de l'APCE



La délégation française à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, comprenant députés et sénateurs, s'est réunie jeudi 12 novembre après midi suite au renouvellement du Sénat en septembre. Le Bureau a ainsi été mis en place et

il a été procédé aux désignations de ses membres au sein des Commissions, dont la **Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées** dans laquelle Jacques LE NAY a été reconduit.

Examen du projet de loi de finances pour 2021 : Jacques LE NAY intervient sur le budget de l'aide publique au développement

Dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2021, Jacques LE NAY est intervenu au nom du groupe Union centriste, en votant favorablement le budget consacré à de l'aide publique au développement c'est-à-dire sur les crédits alloués à la solidarité internationale, et aux pays les plus pauvres. La



réforme de cette politique est une des priorités du quinquennat, preuve en est de la hausse continue des moyens qui y sont consacrés, a fortiori dans un contexte économique difficile. Face à la multiplication des crises, à l'explosion des inégalités et à la fissuration du multilatéralisme, le soutien à la politique menée est essentiel, avec une priorité géographique à l'Afrique, et une priorité thématique évidente à la santé. Comme l'an dernier, Jacques LE NAY a cependant plaidé pour une hiérarchisation accrue des priorités de l'aide publique au développement, dans l'attente de la présentation du projet de loi promis par l'exécutif sur le sujet.

Adoption du projet de loi de financement de la sécurité sociale



Parmi les nombreux amendements soutenus par Jacques LE NAY, la suppression de la part sociale de la sur cotisation relative à la prime feu a été adoptée, malgré un avis défavorable du Gouvernement. Cet amendement déposé par M. Hervé MAUREY, Sénateur de l'Eure, aurait permis un gain d'environ 55 euros pour ces professionnels, si l'Assemblée nationale n'était pas revenue sur cette mesure.

Pour les oubliés du Ségur



Avec la Sénatrice de Mayenne Elizabeth DOINEAU, Jacques LE NAY s'est associé au courrier adressé au Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, afin de lui demander d'engager le dialogue avec les professionnels n'ayant pu bénéficier des revalorisations des salaires prévus dans le cadre du Ségur de la santé. En effet, « Une solution commune satisfaisante doit aboutir afin d'améliorer le quotidien des professionnels des établissements de santé et des EHPAD ».

Actions pour redonner de la liberté sans nuire à la sécurité sanitaire

Jacques LE NAY, et un nombre important de sénateurs, ont souhaité inciter le Gouvernement à laisser respirer les Français, notamment ses commerçants et sa jeunesse.

Demande d'ouverture des restaurants uniquement le midi

Jacques LE NAY s'est associé au courrier du 1er décembre des deux Sénateurs du Nord, Olivier HENNO et Valérie Létard, en faveur de l'ouverture des restaurants sur le temps méridien, « leur fermeture jusqu'au 20 janvier étant une décision impossible à comprendre » alors que les

restaurants d'entreprises notamment demeurent ouverts.

Retrouver le chemin des Campus



« Faire confiance aux universités qui disposent de l'autonomie et du bon sens nécessaires pour jauger au mieux l'accueil des élèves », c'est le message transmis dans un courrier du 2 décembre initié par la Sénatrice de la Vendée Annick Billon et auquel Jacques LE NAY s'est associé. Ainsi la réouverture des universités et grandes écoles est nécessaire pour mettre fin à l'isolement d'un pan entier de la jeunesse, « qui causera des ravages dont nous ne connaissons pas encore les effets ».



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés